



Attention : NOUVEAU BON DE COMMANDE

PAS DE COMMANDE DE CHEQUES VACANCES EN JUILLET ET AOUT

MOIS DE : _____ 2009

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____
Complète et obligatoire

Votre lieu de travail : Siège HdR Centre ville Atelier

CRITERES D'ATTRIBUTION :
(Mettre une croix dans la case correspondante)

MONTANT MAXIMUM ANNUEL 460 €.

- Catégorie 1 : abondement Comité : 230 €. ; part salariale : 230 €.
Catégorie 2 : abondement Comité : 180 €. ; part salariale : 280 €.
Catégorie 3 : abondement Comité : 140 €. ; part salariale : 320 €.
Catégorie 4 : abondement Comité : 90 €. ; part salariale : 370 €.

Nombre minimum de 5 chèques à chaque commande quelle que soit la valeur du chèque.

MONTANT DES CHEQUES	NOMBRE DE CHEQUES	MONTANT TOTAL	Participation de l'agent	Abondement du C.E
10 €.				
20 €.				
TOTAL				

Toutes les commandes devront :

- être accompagnées obligatoirement de votre **chèque** de participation libellé en **€uros**, à l'ordre du Comité d'Entreprise de Rouen Habitat (**PAS DE REGLEMENT ECHELONNE**)
- être correctement remplies, Nom & Prénom, adresse complète, **sous peine d'être retournées**
- être transmises **avant le 5 de chaque mois, délai de rigueur** (sauf juillet et août, pas de commande) au secrétariat du CE

Chèque N° _____ d'un montant de _____ tiré sur :

Espèces : montant * : _____
**Prière de faire l'appoint lors de votre règlement en espèces*

Nota : Pour tout règlement en espèces joint à votre commande, le Comité dégage toutes responsabilités en cas de perte ou de vol lors de votre envoi.

Fait à Rouen, le _____ 2009 SIGNATURE : _____

Rappel : Qui peut en profiter ?

Les chèques-vacances sont **nominatifs**, mais ils peuvent être utilisés aussi par le conjoint et les personnes à charge fiscalement de l'acquéreur. Des sanctions sont prévues en cas de revente à un tiers (art. 7 du règlement des activités sociales et culturelles).

En signant ce bon de commande, vous vous engagez à respecter la réglementation en vigueur.